

Suivez le guide... et bonne promenade !



1) Départ de l'ascenseur à bateaux des Fontinettes.

2) Longer le canal en prenant le chemin de halage.

3) Continuer tout droit en empruntant le chemin spécialement aménagé. (Ecluse des Flandres à gauche)

4) Au bout du chemin, prendre à droite après le pont pour rejoindre le port de plaisance.

5) Le traverser, et une fois aux pontons d'embarcation, utiliser le chemin tout au bout sur la droite (vous devez franchir une grille).

6) Continuer tout droit jusqu'au passage à niveau (prudence) et prendre à gauche afin de longer la voie ferrée de l'autre côté : vous arrivez à l'étang Beauséjour.

7) Emprunter la digue qui sépare l'étang en deux.

8) Au bout du chemin, deux possibilités :

- soit aller tout droit et prendre la rue Michelet (sur la gauche) en direction de l'étang de Malhôte, site naturel protégé.

- soit prendre tout de suite à gauche pour atteindre les étangs «Arc-en-Ciel» (option de 1,2 km non balisée). Après en avoir fait le tour, revenir sur ses pas pour continuer en prenant la rue Michelet.

9) Après être passé sous la voûte, l'étang de Malhôte s'ouvre à vous. Suivre le chemin qui le longe sur la droite.

10) Prendre les rues de Montpellier puis de Bordeaux sur la gauche. Au bout de celle-ci, tourner à droite et traverser prudemment au stop pour atteindre le chemin de terre en direction de la forêt de Rihoult-Clairmarais.

11) Suivre ensuite la route forestière royale et emprunter le chemin sur la droite qui longe la forêt.

12) Prendre ensuite à droite pour rejoindre le passage à niveau, puis la deuxième à droite et suivre le chemin de la Payelette puis la rue Parmentier.

13) Aller à gauche. Au carrefour, descendre l'avenue Pierre Mendès France et prendre la rue Curie sur la gauche avant la voie de chemin de fer.

14) Au bout de la rue Curie, traverser prudemment la voie ferrée par le portillon.

Envie d'une balade en pleine nature ?

Ce circuit de randonnée est fait pour vous. Il vous guidera à travers champs, forêt et étangs vers les plus beaux sites naturels d'Arques avec pour point de départ un lieu classé «monument historique» unique en France. Sur ce sentier, laissez la nature vous émerveiller par sa faune et sa flore.

Contacts

Espace Info Tourisme

03.21.88.59.00.

tourisme@ville-arques.fr

Accueil des visites d'Arc 03.21.12.74.74.

Chemin de fer touristique 03.21.12.19.19.

Camping Municipal **** Beauséjour 03.21.88.53.66
camping-arques.fr

Parc naturel régional
des Caps et Marais d'Opale 03.21.87.90.90.

Brasserie Goudale 03.66.10.01.69



Randonnée pédestre



Sentier des Fontinettes



Départ :
Ascenseur à bateaux
des Fontinettes

Longueur : 9,4 km
Durée : 2h30 environ

